

DEPARTEMENT
DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE
VOUZIERS
VILLE DE
VOUZIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2021/029

Réunion du Mardi 30 mars 2021 à 19h
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 23/03/2021

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 23/03/2021

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric arrivé à 19h04, Mme DERVIN Eva, M. DEGEORGES Marc, Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, Mme FESTUOT Annie, M. GODART Olivier arrivé à 19h03, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. LAIES Benoit, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara ayant donné pouvoir de vote à M. BOLY Francis, , Mme COSSON Geneviève, ayant donné pouvoir de vote à Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme MAROTEAUX Nathalie ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, M. MOREAU Laurent ayant donné pouvoir de vote à M. DUGARD Yann, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Secrétaire de séance : M. LAIES Benoit.

Objet : Budget primitif 2021 : Budget Général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-1 et suivants ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires 2021 acté par délibération n°D2021/005 le 09 février 2021 ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Finances du 22 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE à hauteur de 22 voix POUR et 7 CONTRE (M. COLSON Pascal, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER-CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, Mme DION Valentine, Mme HAUDECOEUR Agnès, M. MACHINET Jean Baptiste), le budget primitif 2021 du Budget Général dont les sections présentent les montants suivants :

- Section de fonctionnement dépenses et recettes : 5 705 100.40 €
 - Section d'investissement dépenses et recettes : 5 269 048.92 €
- CHARGE le Maire de signer tous les actes à intervenir.

Fait en mairie le 06 avril 2021

Le présent acte a été : / 7 AVR 2021

Publié -Notifié le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Il est certifié exécutoire.

/ 7 AVR 2021

Le Maire,

Yann DUGARD,

Le Maire

Yann DUGARD

